

SENIORS + : un consortium inédit mobilisé pour répondre à l'objectif du Gouvernement sur le plein emploi des Seniors et accompagner les entreprises et leurs salariés de 50 ans et plus.

Créé à l'initiative des chefs de file paritaires régionaux Emploi-Formation, un consortium composé de Transitions Pro Hauts-de-France, de l'ARACT et de l'APEC, a remporté l'appel à projet de l'Etat pour l'accompagnement des entreprises de moins de 250 salariés dans l'anticipation et la gestion de leurs collaborateurs de 50 ans et plus.

Piloté par Transitions Pro Hauts-de-France, ce groupement solidaire a pour objectif de déployer dès 2024 une offre commune auprès des entreprises de la région. Baptisée **SENIORS +**, cette offre combine l'expertise des trois acteurs et permettra aux entreprises de la région qui souhaitent s'engager dans une démarche d'accompagnement des salariés seniors :

- **De proposer des solutions de transmission des compétences et de reconversion** (interne et externe) ;
- **D'encourager et d'accompagner les démarches innovantes en termes d'organisation du travail** favorisant l'emploi des seniors ;
- **D'accompagner la prise en compte de l'inaptitude et de l'usure professionnelles et de ses impacts sur les organisations de travail** ;
- **De favoriser** les pratiques d'adaptation des postes de travail et des compétences.

Dans une approche préventive, l'offre SENIORS + cible un minimum de 300 entreprises sensibilisées et 50 entreprises (TPE et PME) bénéficiaires d'un « diagnostic Seniors + » accompagné de préconisations.

« Il est certain qu'avec le vieillissement démographique et l'allongement de la durée de la vie professionnelle beaucoup d'entreprises voient ou vont voir leur population de seniors, augmenter » rappelle **Matthieu Tezenas – Coprésident de Transitions Pro Hauts-de-France.**



Matthieu TEZENAS,
mandaté par le MEDEF



Christophe COURQUIN,
mandaté par la CFDT

« La collaboration étroite entre les opérateurs paritaires de la région pour construire cette offre de services à destination des entreprises et des salariés de plus de 50 ans entend répondre aux enjeux de nombreux salariés en Hauts-de-France » indique pour sa part **Christophe COURQUIN** également en coprésidence de l'opérateur de reconversion des salariés.



Alain SALOME, mandaté par la CFTC et Emmanuelle BLOMME, mandatée par le MEDEF

" Nous souhaitons contribuer à la transformation culturelle des entreprises dans la reconnaissance de la valeur des expériences, mettre les enjeux du vieillissement au cœur des politiques de prévention et de santé au travail, prévenir les risques d'obsolescence des compétences en seconde partie de carrière, favoriser la transmission des savoirs et développer la formation pour le public seniors selon des modalités adaptées » complètent **Emmanuelle BLOMME et Alain SALOME, duo paritaire, membres de la Commission Paritaire Régionale de l'Aract Hauts-de-France**

L'Aract Hauts-de-France travaille depuis une dizaine d'années sur les conditions de l'allongement de la vie professionnelle, avec une idée clé : **"C'est tout au long de la vie professionnelle que se prépare l'emploi des seniors"**. Actif auprès des entreprises, l'Aract met l'accent sur la prévention de l'usure tout au long des parcours professionnels : une démarche combinant mesures de type RH et de santé au travail pour agir sur les différents processus pouvant conduire à des sorties de l'emploi sous différentes formes : problèmes de santé, perte de compétences, démotivation.



Didier DERNONCOURT,
Président de l'APEC
Hauts-de-France

Pour Didier DERNONCOURT, Président de l'APEC Hauts-de-France : « L'accès à l'emploi des cadres seniors diminue sensiblement avec l'âge. Au cours des six mois suivant l'inscription sur les listes de Pôle emploi, 48 % des cadres demandeurs d'emploi accèdent à un emploi. Ce taux est de 43 % pour les cadres de 50-54 ans et descend à 29 % pour les cadres seniors. Cette diminution du taux d'accès à l'emploi au-delà de 55 ans est plus prononcée pour les cadres que pour les autres demandeurs d'emploi. Il est donc naturel que l'Apec s'inscrive de façon déterminée dans tout processus visant à valoriser les compétences des cadres seniors. Il est en effet nécessaire de sortir des représentations négatives chez les recruteurs, qui présupposent souvent que les cadres seniors auront des prétentions salariales plus élevées, une moindre adaptabilité, et un horizon temporel limité par la proximité de la retraite ».

Selon l'APEC, le vivier de compétences cadres est très important parmi les demandeurs d'emploi Seniors : 103 000 demandeurs d'emploi de 55 ans et + étaient inscrits à Pôle Emploi fin mars 2023 dont 6 000 cadres en Hauts de France (soit 20% des demandeurs d'emploi cadre de la Région) alors même que la pénurie de compétences cadres est une réalité dans les entreprises.

Par ailleurs les cadres salariés les plus expérimentés se disent peu satisfaits en matière de développement des compétences, de rémunération et de perspectives professionnelles. Ils sont aussi ceux qui ont le moins bénéficié de formation.

Enfin, face à l'allongement inéluctable de la vie professionnelle, les cadres seniors expriment le besoin d'être accompagnés dans les dernières étapes de leur carrière professionnelle et les TPE -PME doivent se saisir de l'évolution de leurs collaborateurs.

C'est pour répondre à ces nouveaux défis, qui s'inscrivent dans sa mission de service public, que l'Apec a rejoint le Projet Seniors + :

Dans son partenariat avec l'Aract et Transitions Pro, l'Apec interviendra en collaboration auprès :

- Des entreprises pour les informer, les sensibiliser, les accompagner dans leur diagnostic et les aider à recruter
- Des cadres salariés pour les aider à cultiver leur employabilité et à les accompagner à partir de leur dernier quart de leur carrière professionnelle.

A propos de Transitions Pro Hauts-de-France :

Transitions Pro Hauts-de-France, association paritaire interprofessionnelle régionale, agréée par l'Etat, assure la gestion

- *des Projets de Transition Professionnelle de tous les salariés de droit privé,*
- *du caractère réel et sérieux des projets des salariés au dispositif Démission-reconversion ;*
- *de l'accompagnement à la Validation des Acquis et de l'Expérience des salariés de droit privé*
- *du dispositif Transitions collectives pour les entreprises*
- *les certifications Cléa®,*

Avec ses 5 agences en Hauts-de-France (Lille, Amiens, Arras, St-Omer et Valenciennes) et 42 salariés au service des entreprises et des salariés du territoire, l'association a par ailleurs pour missions d'assurer : l'information du public sur les opérateurs du conseil en évolution professionnelle ; le suivi de la mise en œuvre du CEP sur le territoire régional ; l'analyse des besoins en emploi, en compétences et en qualification sur le territoire et l'élaboration des partenariats régionaux ; une veille sur la qualité des formations financées dans le cadre des Projets de Transition Professionnelle.

Transitions Pro développe des partenariats nombreux pour agir

*Transitions Pro Hauts-de-France opère sur des **projets innovants avec le soutien de l'Etat** à l'exemple de Compétences IA (Intelligence artificielle) ou en accompagnement des transitions écologiques à l'exemple des formations des salariés STELLANTIS pour la GIGA-Factory ACC*

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé.e.s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 960 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe, La Réunion). En Hauts-de-France, 3 centres sont répartis sur l'ensemble du territoire, à Lille, Amiens et Compiègne.

En savoir plus : corporate.apec.fr

A propos de l'Aract Hauts-de-France :



L' Aract Hauts de France participe aux politiques publiques d'innovation en matière d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, en développant des démarches paritaires, centrées sur le travail réel. Par son expertise, elle accompagne les partenaires sociaux, les organisations (privées et publiques), les branches, les territoires confrontés à des enjeux de mutation du travail. Elle contribue à mobiliser les acteurs pour partager un diagnostic des conditions de réalisation du travail et d'obtention de la performance globale. Elle diffuse des analyses, des méthodes innovantes, des outils mettant l'accent sur l'autonomie des acteurs, dans une approche systémique.

L'Aract Hauts de France accompagne les TPE-PME (agroalimentaire, service à la personne, secteur médicosocial, BTP...), avec pour principes d'action :

- *Partir de l'analyse des situations concrètes de travail ;*
- *Développer des démarches de prévention, anticipatrices des risques : pour aider les acteurs de l'entreprise à passer de la réactivité, à la proactivité ;*
- *Développer des diagnostics prenant en compte le genre : les hommes et les femmes étant inégalement et diversement touchés par l'usure professionnelle ;*
- *Rendre l'entreprise autonome pour analyser les causes de l'usure professionnelle*
- *-Développer des actions transversales alliant les politiques RH à celles de la prévention-santé et des parcours professionnels, et de ce fait associer un large périmètre d'acteurs à la démarche.*

Contacts Presse

Transitions Pro Hauts-de-France >>> Vanessa Vazzaz – 3Z Communication – vanessa@3zcommunication.fr – 06 62 07 53 34